



Emploi : dans un contexte de croissance, quelles actions pour répondre aux besoins de main d'œuvre ?



dossier de presse

CONTACT PRESSE

Préfecture de la région Pays de la Loire
Préfecture de la Loire-Atlantique
Service de la communication interministérielle (SCI)
02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr
www.loire-atlantique.gouv.fr





Communiqué de synthèse

Emploi en Pays de la Loire : Des réponses pour lutter contre les causes du chômage dans le contexte positif actuel

Avec le taux de chômage le plus faible de France, la région Pays de la Loire confirme son dynamisme avec 27 000 emplois créés en 2017. Si la décrue du chômage reste lente, certaines entreprises peinent néanmoins à recruter. Nicole Klein, préfète de la région Pays de la Loire, préfète de la Loire-Atlantique s'est déplacée ce jour à l'agence Pôle emploi Nantes-Chantenay pour évoquer la situation du marché du travail des Pays de la Loire et présenter nouvelles orientations de l'Etat et de Pôle Emploi concernant les mesures à destination des entreprises et des demandeurs d'emploi.

La situation du marché du travail en Pays de la Loire est favorable. Et pourtant, dans un contexte de tensions sur le marché du travail, l'Etat doit revoir son cadre d'intervention. « *C'est ce que nous sommes en train de faire. Les réponses passent aussi par un effort des entreprises qui doivent accepter le défi de l'accompagnement, de la formation, sans omettre celui de l'attractivité des métiers* », souligne Nicole Klein.

5 500 parcours emplois compétences en 2018 pour la région Pays-de-la-Loire

« *Le Gouvernement change de paradigme en sortant d'une logique de dispositif pour rentrer dans une logique de parcours. Les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences dont l'ambition est l'insertion durable sur le marché du travail des bénéficiaires* », ajoute-t-elle. Objectif : lutter contre les causes du chômage dans le contexte positif actuel. Désormais, les parcours emplois compétences concerneront tous les employeurs du secteur non marchand et reposeront sur le triptyque : mise en situation professionnelle, accompagnement et formation. En contrepartie de l'aide de l'Etat, les employeurs devront démontrer leur engagement fort et concret en faveur du retour à l'emploi des personnes embauchées. 5 500 parcours seront mobilisés dans la région en 2018.

6 867 formations supplémentaires financées dès 2018 par l'Etat en région pour un montant de 30 M€

Le plan d'investissement compétences, doté de 13,9 milliards d'euros pour la durée du quinquennat, est un plan de longue haleine, qui s'attaque aux racines du chômage en se donnant pour objectif d'assurer l'accompagnement et la formation de deux millions de demandeurs d'emploi et de jeunes peu qualifiés. « *Dès 2018, ce plan vient renforcer l'offre de formation de la région à destination des demandeurs d'emploi avec 6 867 formations supplémentaires financées par l'Etat pour un montant de plus de 30 M€* », précise la préfète.

Une engagement et une coordination renforcée des acteurs sur les territoires

« *Face aux inégalités territoriales, l'Etat, le conseil régional et les partenaires sociaux se sont engagés à ajuster leurs réponses aux spécificités des territoires dans le cadre de la stratégie régionale de l'emploi, de la formation et de l'orientation (SREFOP), signée en octobre 2017* », rappelle Nicole Klein.

Une réponse personnalisée de Pôle emploi aux besoins des employeurs : l'exemple de Netto à Nantes

Charlyne Guennec dirigeante de l'entreprise Netto à Nantes, s'est dite très satisfaite du partenariat mis en place avec Pôle emploi dans le cadre d'un besoin de recrutement urgent de 13 personnes. Elle a recruté son équipe, 8 semaines avant l'ouverture prévue du magasin et a fait le constat d'une équipe déjà impliquée dans le projet.



Dossier de presse

Marché de travail en Pays-de-la-Loire : Etat des lieux au 3^e trimestre 2017

Emploi : la dynamique se poursuit

Le taux de chômage le plus faible de France

La région des Pays-de-la-Loire affiche le plus faible taux de chômage de France (8.1%), devant la Bretagne (8,2%), l'Île-de-France (8,4%), la Bourgogne-Franche-Comté (8,4%) et l'Auvergne-Rhône-Alpes (8,4%).

Une baisse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A

En décembre 2017, les Pays-de-la-Loire comptent 165 570 demandeurs d'emploi en catégorie A, soit une baisse de 2 140 personnes par rapport à 2016 (-1,3%) comparée à l'échelle nationale (-0,5%).

Marché du travail : une situation favorable

La progression de l'emploi salarié s'intensifie

La région compte 1, 044 millions emplois au 3^e trimestre 2017, soit une augmentation de +2,7%, nettement supérieure à celle du national qui perd de sa vigueur (+0,3% sur le 3^e trimestre 2017).

Tous les secteurs de la région concernés

L'emploi marchand (industrie, construction, tertiaire principalement marchand) progresse de 0,8% sur un trimestre au 3^e trimestre 2017. Le tertiaire marchand (+1,0%) est tiré par la progression de l'intérim (+5,1%). L'industrie continue de créer des emplois (+0,2%), à un rythme qui toutefois ralentit. La construction, qui avait connu un regain de création d'emplois ne détruit pas d'emplois.

Les déclarations préalables à l'embauche en hausse

3 040 065 déclarations préalables à l'embauche ont été enregistrées en 2017 pour la région. (+9,8% par rapport aux 12 mois précédents). Cette hausse explique notamment l'augmentation du nombre d'emplois en région et traduit le dynamisme actuel de l'économie.

L'emploi intérimaire en forte progression

La région compte plus de 61 000 intérimaires au 3^e trimestre 2017 (près de 6% de l'emploi salarié). La part de l'intérim en Pays de la Loire est significativement plus élevée qu'à l'échelle nationale, témoignant du caractère industriel de la région.

Un tissu économique qui se renforce

Un rythme soutenu de créations d'entreprises

Au troisième trimestre 2017, 3 482 entreprises (hors micro-entreprises) ont été créées dans les Pays de la Loire, soit une hausse de 11% sur un an (contre + 4.3 % au niveau national).

Des défaillances d'entreprises moins nombreuses

Fin septembre 2017, 2 547 défaillances d'entreprises sont enregistrées sur les douze derniers mois glissants. Sur un an, le nombre de défaillances diminue de 6,7 % dans les Pays de la Loire (-7,7 % au niveau national).

Le recours des entreprises au «chômage partiel» est revenu au niveau d'avant crise

Depuis 2014, le nombre d'heures de «chômage partiel» n'a cessé de diminuer. En 2017, 2 650 000 d'heures ont été sollicitées par les entreprises, ce qui est à peine supérieur à la situation avant la crise de 2008.

Zoom sur...
le parcours emploi-compétence

« Le travail est un élément de fierté et d'inclusion. Chacun doit avoir la chance d'y accéder. Les Parcours #Emploi #Compétences garantiront un accompagnement et une formation de qualité au plus proche du terrain. »

Muriel Pénicaud, ministre du travail - 16 janvier 2018



En 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences dont l'ambition est l'insertion durable sur le marché du travail des bénéficiaires. Les parcours emploi compétences sont ré-ouverts en 2018 à tous les employeurs du secteur non marchand quel que soit leur secteur d'activité (associations, collectivités, établissements publics, hôpitaux...). 5500 parcours emplois compétences (ex-CAE) sont prévus en Pays de la Loire pour 2018 (hors Education nationale)

La gestion de l'enveloppe de contrats aidés au second semestre 2017 avait en effet conduit à restreindre les prescriptions à quelques secteurs prioritaires : urgence sanitaire et urgence sociale, accompagnement des élèves handicapés, communes rurales, QPV, à l'exclusion des autres secteurs (animation, jeunesse, sport, culture, etc.). Ces secteurs continueront à faire l'objet d'une vigilance particulière.

Ces parcours reposeront sur le triptyque mise en situation professionnelle, accompagnement et formation. Les employeurs devront démontrer leur capacité à accompagner les demandeurs

d'emploi dans ces parcours vers un retour à l'emploi durable, faute de quoi l'embauche d'un demandeur d'emploi en contrat aidé pourra être refusée. La construction de ce « parcours emploi compétences » donnera lieu à un dialogue étroit entre l'employeur, le demandeur d'emploi et le prescripteur (Pôle Emploi, mission locale, Cap Emploi ou conseil départemental).

De manière opérationnelle, cela implique :

- un entretien préalable réunissant l'employeur, le prescripteur et le bénéficiaire ;
- la formalisation écrite des engagements d'accompagnement et de formation par l'employeur dans le dossier de demande ;
- un suivi régulier par le prescripteur pendant le parcours et un accès facilité aux dispositifs de formation ;
- un entretien de sortie entre le prescripteur et le bénéficiaire un à trois mois avant la fin du contrat pour préparer la sortie vers l'emploi durable ;

La durée initiale de ces parcours est de 9 à 12 mois. Le renouvellement de ce parcours, dans la limite d'une durée totale de 24 mois, ne sera ni prioritaire ni automatique, mais sera décidée en fonction des besoins d'accompagnement et de formation du demandeur d'emploi.



Dossier de presse

Accompagnement de Pôle emploi : L'exemple de Netto

NETTO est en enseigne française de hard-discount des Mousquetaires. Cette chaîne de hard-discount est composée uniquement de commerçants indépendants bénéficiant de l'appui logistique d'ITM Entreprises, ce qui en fait son originalité sur le marché du discount alimentaire français.

Contexte

Le magasin NETTO de Nantes a été entièrement détruit en mai 2017 et reconstruit au même endroit pour un passage à une surface de 1000m² et une équipe de 18 salariés. L'ouverture, prévue le 9 janvier 2018 très attendue par les habitants du quartier, a engendré des besoins de recrutement. L'entreprise s'est mise en relation avec Pôle Emploi pour y répondre. Netto disposait de 13 postes dont 8 en caisse et 5 en employé(e)s libre-service (ELS), essentiellement en CDI temps plein.

L'accompagnement de l'agence Pôle Emploi

• Septembre 2017 :

- Définition des besoins de recrutements : 13 postes essentiellement en CDI. Quelques postes sont pourvus en interne (ancien personnel de NETTO + transferts de l'Intermarché de Chantenay). L'ensemble des recrutements externes de NETTO est confié à Pôle emploi.
- Diffusion des offres sur www.pole-emploi.fr avec une communication sur le bassin nantais pour une information collective le 17 octobre 2017 à l'agence Nantes Chantenay.
- Présélection des candidatures selon les critères de l'employeur puis appel systématique des candidats pour : valider leur candidature, l'inscription sur l'information collective et un briefing sur l'entretien pour les préparer ;
- Envoi d'un groupe de 19 CV à valoriser mais hors critères de l'employeur (6 mois d'expérience sur un poste identique dans les 2 ans), retour positif sur 10 profils à convoquer ;

• Octobre 2017 :

- Journée de recrutement de l'agence de Nantes Chantenay (29 demandeurs convoqués pour 23 présents) ;
- Information collective de l'employeur avec présentation des postes suivie d'un « questions/réponses » ;
- Entretiens de recrutement (4 bureaux mis à disposition gracieusement par Pôle Emploi)

Bilan des actions mises en œuvre par Pôle Emploi

- 8 personnes ont été retenues par Netto, dont 4 qui ne correspondaient pas aux critères initiaux de l'entreprise (6 en caisse et 2 ELS) avec des profils diversifiés (2 bénéficiaires ASS : Allocation Spécifique de Solidarité, une demandeuse d'emploi de 57 ans, un bénéficiaire de l'Accompagnement Intensif Jeunes) ;
- Netto a fait un retour sur toutes les personnes non retenues afin que les conseillers de Pôle emploi prennent le relais.

« C'est une grande satisfaction d'avoir pu recruter mon équipe 8 semaines avant l'ouverture, cela a eu pour effet d'impliquer l'équipe dans le projet. Cela a été rendu possible grâce à l'implication et aux moyens mis à notre disposition par l'équipe de Pôle emploi de Nantes Chantenay », explique Charlyne GUENNEC, la dirigeante de Netto.